



COMPTE RENDU REUNION MUTATION LOCALE

Suite à la suppression des Commissions Administrative Partiaires pour les mutations nationales et locales, l'intersyndicale de Moselle a obtenu la mise en place d'une réunion spéciale où ont pu être évoqués et défendus les cas particuliers dans le cadre du mouvement local qui paraîtra sur ULYSSE Moselle (le 7/07 pour les cadres C et le 10/07 au plus tard pour les cadres A et B)

La CGT Finances Publiques 57, pour défendre au mieux les intérêts individuels des collègues dans un cadre collectif, a défendu l'ensemble des dossiers que vous nous aviez confiés.

Demandes recensées

61 au titre des réorganisations et régularisations des agents à la disposition du directeur. (5 pour les A, 36 pour les B, et 20 pour les C)

31 demandes pour rapprochement (7 pour les A, 9 pour les B et 15 pour les C)

159 demandes pour convenances personnelles (26 pour les A, 50 pour les B et 83 pour les C)

Taux de satisfaction

Sur l'obtention du premier vœu :le taux est de 54%

Mais avec des différences entre catégorie et entre les internes au département et les externes.

Inspecteur interne : 56%
Contrôleur interne : 61%
Contrôleur externe : 50%
Agent interne : 80%
Agent externe : 36%
Agent stagiaire : 22%

Sur l'obtention d'un des trois premiers vœux :le taux est de 68%

Inspecteur interne : 72%
Contrôleur interne : 65%
Contrôleur externe : 50%
Agent interne : 84%
Agent externe : 64%

Agents affectés d'office (aucun vœu obtenu) :

3 inspecteurs et 3 agents.

Régularisation des agents à la disposition du directeur (ALD)

94 ALD avant mouvement, 23 après mouvement. Soit 75% d'agents régularisés sur des postes administratifs fixes.

Inspecteurs : 16 avant mouvement, 5 après (69% régularisés)

Contrôleurs : 17 avant, 9 après (47% régularisés)

Agents : 61 avant et 9 après (80% régularisés)

Situation des effectifs

La Moselle compte 1054 emplois et un effectif de 1053 agents après mouvement.

Les effectifs réels sont de 1001 agents (en équivalant temps plein) **soit un taux de vacance d'emploi de 5%**

Pour les inspecteurs 195 emplois pour un effectif de 197 après mouvement (189,5 réels)

Pour les contrôleurs 512 emplois pour un effectif de 509 après mouvement (483,6 réels)

Pour les agents 347 emplois pour un effectif de 347 après mouvement (327,9 réels)

Analyse de la CGT

Nous remarquons une recrudescence des demandes de mutations pour convenances personnelles, avec près d'un agent sur 6 qui demande à changer de service.

Avec un taux de satisfaction de 54% pour l'obtention de son premier vœux, la CGT remarque une baisse de ce taux (qui est inférieur aux taux de satisfaction des vœux nationaux -avec 75 % pour les inspecteurs et 80% pour les contrôleurs)

Pour une meilleure défense individuelle dans un cadre collectif, la CGT demande de réinstaurer des CAP de mutations locales et nationales de plein exercice.